

Les classes gardiennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **54 (1966)**

Heft 66

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le CIF à Téhéran

(Suite de la page 1)

s'exhalent les parfums capiteux des fleurs, danseurs et chanteurs de toutes les provinces aux costumes chatoyants de mille couleurs, et que l'air vibre de la musique passionnée et nostalgique que font des instruments aux timbres étranges et mélodiques ?

TOUTES SŒURS

Liens de travail, liens d'amitié, noués entre femmes si différentes d'aspect et si proches pourtant par leur préoccupations profondes et leurs buts communs. La princesse de Thaïlande, les Indiennes en somptueux saris, les noires Africaines aux turbans multicolores, voisinent amicalement avec la moderne Américaine ou l'émancipée Norvégienne. Différence dans l'évolution ou les costumes, mais parenté profonde dans les sentiments et les buts, illustration vivante du préambule des statuts du CIF :

« Nous femmes de toutes les nations, sincèrement convaincues que c'est par une plus grande unité de pensée, de sentiments et de buts que l'humanité pourra le mieux progresser vers le bonheur, et qu'un groupement bien organisé sera le meilleur instrument pour promouvoir le bien de la famille et de l'Etat, déclarons nous unir en une fédération de femmes de toutes races, de toutes nations et de toutes croyances, dans le but de faire appliquer dans la société, dans les mœurs et dans les lois le principe de la règle d'or :

Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous-même. »

Avant de rentrer au pays, notre délégation s'est plongée avec délice dans les méandres des bazars, a flâné le long des rues où les échoppes ouvertes nous font voir l'admirable travail des incomparables artisans sur cuivre, argent ou bois, la dextérité des hommes et enfants (si petits encore qu'on en a le cœur serré !) qui font naître ces merveilleux tapis que l'on voudrait « volants » pour pouvoir les emporter avec nous.

Shiraz, Ispahan, villes fleuries et verdoyantes, miracles dans ces étendues désertiques, mosquées et miniatures, chefs-d'œuvre d'un art raffiné. Persépolis, dont les ruines hautes dans le désert éclatant de soleil, ocre, pourpre et vert, parlent encore de la grandeur d'une civilisation plusieurs fois millénaire.

Pays de contrastes étonnants, où le désert est aux portes d'une cité immense (Téhéran a deux millions d'habitants), à la foule grouillante et bariolée, pleine d'animation, du vacarme des claxons incessants, le désert silen-

cieux et immuable, parsemé des tentes des nomades où passe, nonchalante et grave une caravane de chameaux à côté d'un troupeau de moutons. Des femmes en djellabas sombres ou claires, élançées, à la démarche élégante et fière, côtoient des fillettes en robes noires modernes, aux nattes de petites filles modèles, sortant de l'école un cartable sous le bras. Le passé, l'avenir se côtoient, mais se mélangent-ils ? Contrastes partout, dans le paysage où le désert aride cède tout à coup une petite place à une oasis verdoyante et fleurie où se niche un village aux maisons de pisé ou une ville, contraste entre le ruissellement des bijoux de la couronne, dont les merveilleuses font se pâmer les coquettes filles d'Eve que nous sommes, et les trous dans le désert, en pleine ville, où pullulent hommes, femmes, innombrables enfants.

Pas d'organisation de protection des travailleurs, pas d'association ou de syndicats veillant à leurs intérêts. Que diraient nos ouvriers de recevoir un salaire journalier d'environ 3 à 4 francs dans un pays où la vie est très chère ? Mais pourtant le peuple est beau, aimable et accueillant. De grand efforts sont faits par les dirigeants et toute une élite qui s'est vouée à l'amélioration des conditions de vie de leurs compatriotes moins fortunés, dans tous les domaines, économie, organisation plus rationnelle de la mise en valeur des ressources immenses du pays, habitation, hygiène et, surtout, instruction, la base indispensable de tout progrès. L'Iran est un grand pays, les Iraniens sont un grand peuple qui n'a pas oublié le rôle prestigieux qu'il a joué autrefois et cherche actuellement à reprendre dans le monde en évolution du XXe siècle la place importante que méritent son intelligence très vive et ses qualités de cœur et d'esprit, ainsi que son sens artistique inné. C'est de tout cœur que nous disons à nos amis et amis iraniens si hospitaliers et généreux : bonne chance !

En disant « au revoir » à cet Orient prestigieux et mystérieux, nous ne pouvons que dire avec Omar Khayyam, le grand poète qui incarne si bien l'âme hautement philosophique, fataliste et un peu mélancolique de cet Iran qui a su nous captiver d'emblée :

« Tout n'est qu'un échiquier de jours, de nuits, Où le destin s'amuse des humains. Il les avance, les recule et les abat Et les remet un à un dans la boîte. »

J. F.

Les films de l'Organisation mondiale de la santé

Nous pensons intéresser tous les groupements féminins en signalant à leur attention les films de l'Organisation mondiale de la santé, produits dans le but d'intéresser le public à certaines campagnes humanitaires, de lui faire connaître la lutte entreprise dans certains pays pour la santé publique et l'énorme travail qu'accomplit l'OMS.

Tous ces films peuvent être loués. Les demandes doivent être adressées au Service des films, Organisation mondiale de la santé, Palais des nations, Genève.

La bataille du paludisme

Ce film a été réalisé en Irak pour expliquer la nécessité de l'éradication du paludisme. Le film est composé de trois parties, explication de l'action entreprise en Irak, exposé du problème de la résistance des moustiques aux insecticides, présentation de graphiques. Ce film n'est pas un film technique, il peut intéresser chacun. Il dure 14 min.

Le verre à la main

En ses 10 minutes de projection, cette bande ne prétend pas faire le tour complet du problème de l'alcoolisme. Elle présente un certain nombre de faits de nature à encourager l'examen objectif des problèmes qui posent l'alcool : l'action de l'alcool sur l'organisme humain, la relation qui existe entre l'habitude de boire et les facteurs historiques et culturels de la société, la manière dont débute cette maladie chez certaines personnes.

Des milliers comme Maria

Réalisé à l'occasion du dixième anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé, ce film illustre le changement qui se produit aujourd'hui dans les conditions de vie de millions de personnes grâce à l'assistance médicale et sanitaire.

Le premier épisode met en scène une jeune infirmière bolivienne qui apporte son aide aux Indiens des hauts plateaux des Andes, tandis que le second se passe en Birmanie en pleine épidémie de peste. 47 minutes de projection ou 28 minutes en version abrégée.

Maintenant tu verras

C'est l'histoire d'un petit garçon du sud du Maroc qui amène son père malade et aveugle dans un hôpital de leur province. En cours de route, et plus tard aussi, il est mis au courant de la campagne entreprise par le gouvernement marocain contre les ophtalmies transmissibles et il apprend les mesures prises pour délivrer la population de cette affection, fréquente dans ce pays. Projection : 16 minutes.

La lutte contre la lèpre

Le sujet du film est la campagne contre la lèpre en Afrique équatoriale française. La quasi totalité des 150 000 personnes atteintes de la lèpre dans le pays sont maintenant presque toutes connues et traitées. De nombreux membres du personnel employés dans cette campagne sont des malades dont le mal a déjà été enrayé. Film très bref (5 minutes)

qui donne cependant une image saisissante des efforts entrepris pour lutter contre cette maladie qui, naguère, condamnait ses victimes à une vie de solitude et d'horreur.

Les eaux de la misère

En 1953, le gouvernement des Philippines a sollicité une aide internationale pour lutter contre la bilharziose, maladie provoquée par un parasite vivant en eau douce et qui frappe 300 000 personnes dans les îles des Philippines. Elle affecte la population qui travaille une grande partie du temps dans les champs bœux ou des rivières. Grave problème de santé publique, car on ne connaît pas encore de traitement efficace pour l'enrayer et empêcher sa transmission. 16 minutes durant lesquelles on suit une équipe d'experts internationaux en train d'étudier la maladie et les possibilités de l'enrayer.

Signalons encore :

Docteur de demain

La vie et les problèmes de jeunes étudiants congolais et éthiopiens en France. 30 minutes.

La variole, voyageuse sans pitié

Un film animé exposant l'histoire de la variole à travers les âges. 15 minutes.

Un jour comme tant d'autres

L'activité d'une équipe de l'OMS, au Soudan, comment elle arrive à vaincre la méfiance de la population. 10 minutes.

Speciosa

Un documentaire montrant une jeune fille de 18 ans, du Burundi. Elle finit ses études d'infirmière et est envoyée dans une contrée éloignée du pays. 10 minutes de projection.

Les classes gardiennes

Mlle Josiane Enggist et Barbara Jauslin ont fait un travail sur les classes gardiennes à Genève en 1954-1955, sous la direction de M. Robert Rouiller, directeur-adjoint de l'enseignement primaire au Département de l'instruction publique.

Elles ont visité personnellement quinze classes gardiennes représentatives de quartiers industriels et résidentiels de la ville, de communes de campagne et d'une cité satellite.

Il se dégage de ce travail l'impression que malgré la bonne volonté des titulaires, celles-ci n'arrivaient guère à remplir entièrement leur double tâche d'aider les élèves et surtout les plus grands à faire leurs devoirs tout en organisant pour eux qui les ont déjà terminés des jeux et des travaux manuels. Leur tâche est d'autant plus lourde que 60 % des enfants ont une langue maternelle autre que le français. C'est d'ailleurs bien parce qu'elles se sentent incapables de faire faire leurs devoirs à leurs enfants que la majorité des mères, qu'elles travaillent hors du foyer ou non, insistent leurs enfants aux classes gardiennes. Pourtant elles se plaignent que les enfants rapportent parfois des devoirs non terminés, tandis que les maîtres les trouvent trop souvent d'une qualité inférieure à ceux faits par leurs autres élèves à la maison. Ils critiquent aussi le fait que trois classes gardiennes seulement disposent d'un local qui leur est réservé.

Les enquêteuses concluent que puisque ce sont maintenant surtout de relativement jeunes enfants, ayant assez peu de devoirs, qui fréquentent les classes gardiennes, celles-ci devraient recréer autant que possible le climat qui entoure l'enfant rentrant de l'école à la maison, c'est-à-dire un moment de détente correspondant au trajet de retour, le goûter, puis les devoirs avec une aide éventuelle et des jeux. Il faudrait donc attribuer deux titulaires à une classe gardienne ou trois titulaires à deux classes afin qu'elles puissent se partager la surveillance des devoirs et l'organisation des loisirs. Cela présuppose deux locaux distincts dont celui servant pour le goûter et les loisirs s'ouvrirait si possible sur le préau ou un jardin. Comme cet idéal est difficile à réaliser actuellement, Mlle Enggist et Jauslin proposent que les classes gardiennes soient transférées dans les centres de loisirs, ce qui résoudrait les problèmes de locaux, de mobilier, de changement de cadre, d'équipement pour les jeux et les travaux manuels. L'animateur du centre dirigerait les loisirs et les titulaires pourraient se consacrer à la surveillance des devoirs. Il faudrait naturellement l'entière adhésion des animateurs qui sont justement préoccupés de sauvegarder l'ambiance détendue qui règne dans leurs locaux. Cela n'est pas impossible, d'autant plus que les centres sont loin d'accueillir à l'heure actuelle autant d'enfants que le permettent leurs locaux.

Rappels encore que les travaux de diplôme peuvent être empruntés gratuitement à l'Ecole d'études sociales de Genève. Celui de Mlle Enggist et Jauslin, dont nous n'avons pu donner ici qu'une faible idée de l'intérêt, est en vente au prix de 10 fr.

La repasseuse de vêtements

APTITUDES REQUISES

Bonne constitution physique (la repasseuse doit travailler une bonne partie du temps debout). Propreté, ordre, habileté manuelle, avoir du goût.

Formation nécessaire avant l'apprentissage :
Avoir terminé ses classes (scolarité primaire).

Age minimum d'entrée en apprentissage :
16 ans.

APPRENTISSAGE

Durée : un an et demi (deux ans pour les repasseuses avec l'apprentissage « lavage »).

Programme : 1re année, initiation à l'emploi du fer à repasser, des machines à repasser et des autres appareils et installations de la repasserie. Apprêtage des tissus simples et unis. Apprêtage de vêtements lavés et nettoyés à sec. Repassage de vêtements faits de fibres textiles animales, végétales, artificielles et synthétiques.

3e semestre, repassage de vêtements de façon compliquée et en matières délicates. Etendage et repassage de rideaux. Repassage de dentelles et broderies. Repassage d'après mesures et replissage à la main.

Examen de fin d'apprentissage : Travail pratique : Repassage de vêtements lavés ou nettoyés à sec, faits de fibres textiles animales, végétales, artificielles ou synthétiques, ainsi que mélangées. Repassage de linge fin et de vêtements d'après mesures. Plissage d'un vêtement. Apprêtage de vêtements sur les machines à repasser.

Connaissances professionnelles : entretien et emploi des fers à repasser et des machines à repasser. Mesures de prévention des accidents. Hygiène professionnelle. Dénominations, signes distinctifs et traitement des principales sortes d'étoffes (de fibres animales, végétales, artificielles et synthétiques). Préparation des vêtements à repasser. Procédés de repassage des vêtements, de rideaux et de linge fin en textiles de toute nature.

Certificat de capacité : L'apprentie qui a subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage reçoit le certificat fédéral de capacité. Elle est autorisée à porter l'appellation légalement protégée de repasseuse de vêtements qualifiée.

La demande : considérable. Il y a pénurie de repasseuses.

Perspectives d'avenir : dans une ville moderne, les blanchisseuses-repasseuses répondent à une nécessité vitale. Le développement de la technique a profondément modifié leur métier, leur offrant des machines automatiques de plus en plus perfectionnées, et surtout une grande sécurité d'emploi, des postes stables. L'employée qui en a le goût et les aptitudes pourra devenir indépendante et exploiter sa propre entreprise, en débutant avec des installations d'abord modestes, puis de plus en plus développées.

Elle apprête artistiquement les vêtements pour leur redonner l'aspect du neuf

L'OFFRE ET LA DEMANDE

L'offre : un métier moderne (le repassage de pièces délicates — chemisiers, amonnages, pantalons d'été, smockings, robes, etc. — est devenu un travail intéressant, souvent artistique), sain (la repasseuse travaille dans des locaux propres et aérés, bien équipés, des ateliers qui sont parmi les plus agréables des métiers artisanaux), sûr, et s'exerce dans une sympathique atmosphère d'équipe.

Conditions de travail

Horaires : 9 heures par jour environ, semaine de 5 jours. Dépend de la maison qui emploie.

Congés : week-ends et 3 semaines de vacances annuelles.

Salaire : Apprenties, base minimum de 60 fr., augmentant régulièrement de 20 fr. par semestre.

Repasseuse, moyenne de 3 fr. 30 l'heure.

Avantages sociaux : CNA obligatoire en certains cas. Assurances dépendant des employeurs.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES: 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 73 44
34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAINOW

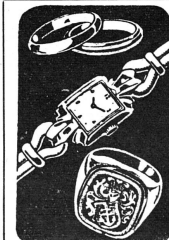
Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4

Genève

Tél. 24 42 10

Membre de la FREC



Léon Smulović

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.

Genève, Terrassière 5

Tél. 36 54 89